

PROCES VERBAL RÉUNION NOV

Réunion ordinaire du conseil municipal de Bas-Caraquet
Date 15 novembre 2021
Lieu édifice municipal

Présents :

Roger Chiasson, maire
Nicole Hébert, maire suppléant
Daniel Gionet, conseiller
Nancy Doiron, conseillère
René Friolet, conseiller
Nadine Gionet, conseillère
Dave Cowan, directeur général

Absents : Sylvio Lanteigne, conseiller

1. Appel à l'ordre

Monsieur le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 7h30 approximativement et souhaite la bienvenue aux personnes présentes par un moment de recueillement.

2. Constatation du quorum

Le directeur général mentionne qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Monsieur le maire demande au conseil si quelqu'un a un conflit d'intérêts avec les sujets à l'ordre du jour.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par le conseiller Daniel Gionet et appuyé par la conseillère Nicole Hébert d'accepter l'ordre avec les ajouts au point ``Autres`` Proposition Club 50+ et allée Frédéric.

2021-11-65

Adoptée à l'unanimité

5.

Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2021.

Monsieur le maire demande si tous ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion mensuelle du mois d'octobre 2021, il est proposé par le conseiller René Friolet et appuyé par la conseillère Nadine Gionet d'accepter le procès-verbal du mois d'octobre 2021.

2021-11-66

Adoptée à l'unanimité

6. Affaires découlant du procès-verbal

Le conseil passe en revue les items découlant du procès-verbal.

Suivi des réunions du conseil

Le directeur présente le suivi et l'annexe au procès-verbal

7. Correspondance

Monsieur le maire demande aux conseillers s'il y a des questions sur la correspondance reçue et envoyée du mois d'octobre 2021.

8. Rapport du responsable des finances

Les factures du fonds général pour le mois d'octobre 2021 totalisent 16 658.91\$ et pour le fonds des services d'eau et d'égout les factures totalisent 14 909.75\$.

Il est proposé par la conseillère Nadine Gionet et appuyé par le conseiller Daniel Gionet que l'on paie les factures du mois d'octobre 2021.

2021-11-67

Adoptée à l'unanimité

9. Rapport du maire, de l'administration et autres

Le maire et autres conseillers présentent leurs rapports, la parade de Noël et le marché de Noël sont des activités à venir. Un retour sur l'activité de l'halloween a aussi été fait.

- Le directeur général présente son rapport et l'annexe au procès-verbal.

10. Affaires nouvelles

A) Proposition demande de poursuite (CSR)

2021-11-68

CONSIDÉRANT que l'infraction suivante : un aménagement non conforme (Entreposage extérieur de divers matériaux et articles pèles-mêles), a été constatée sur la propriété appartenant à la succession de Monsieur Rénaud C. Lanteigne, laquelle est située au 8562, rue St-Paul à Bas-Caraquet et identifiée par le NID 20355467 et, que cette infraction contrevient :

- a) à l'article 13.18.1 de l'arrêté de zonage de la municipalité de Bas-Caraquet, et
- b) au paragraphe 108(1) de la Loi sur l'urbanisme,

IL EST RÉSOLU :

- a) Que l'agent d'aménagement de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne soit autorisé à prendre les mesures qui s'imposent en vertu du paragraphe 135(1) de la Loi sur l'urbanisme afin que les règlements de la municipalité de Bas-Caraquet, ainsi que les dispositions législatives applicables soient respectés;
- b) Que, si cela est nécessaire, l'agent d'aménagement soit autorisé à retenir les services d'un avocat afin d'entreprendre des procédures devant les tribunaux pour les fins ci-avant énoncées au paragraphe (a);
- c) Que, si des procédures devant les tribunaux sont nécessaires, ces procédures soient intentées au nom de la municipalité de Bas-Caraquet.

Proposé par : René Friolet

Appuyé par : Nancy Doiron

ADOPTÉ

15 novembre 2021

Secrétaire municipal

Sceau

B) Proposition transport en commun

Considérant que l'ajout d'un service de transport en commun facilitera la mobilité des résidents de la péninsule acadienne dans un contexte de défis démographiques particuliers;

2021-11-69

Considérant qu'une mobilité accrue des résidents de la péninsule acadienne est primordiale dans l'atteinte des objectifs locaux et régionaux en matière économique sociale et environnementale;

Considérant que la péninsule acadienne se doit d'investir dans un service de transport en commun afin d'améliorer l'accès au marché de travail, aux soins de santé et à l'éducation ou encore pour aider à la rétention des jeunes et des nouveaux immigrants;

Il est proposé par le conseiller Daniel Gionet et appuyé par la conseillère Nicole Gionet que la municipalité de Bas-Caraquet participe au service de transport en commun fourni par la commission de services régionaux de la Péninsule acadienne.

Adoptée à l'unanimité

C) Proposition réparation des allées

Il est proposé par la conseillère Nadine Gionet et appuyé par la conseillère Nancy Doiron que la municipalité de Bas-Caraquet fasse la réparation de l'allée Frédérique, pour faciliter l'accès au VTT et aux motoneiges afin qu'ils puissent se rendre dans les commerces du village.

2021-11-70

Adoptée à l'unanimité

D) Proposition contribution spéciale au club 50+

Il est proposé par la conseillère Nancy Doiron et appuyé par le conseiller Daniel Gionet que la municipalité de Bas-Caraquet octroi une contribution spéciale de 5 000\$ au Club 50 + pour les aider à traverser la période difficile causé par la pandémie.

2021-11-71

Adoptée à l'unanimité

11. Autres

Présentation et adoption des budgets d'opération des fonds de l'administration et des services d'eau et d'égouts pour l'année 2022.

Adoption du budget d'opération

2021-11-72

Il est proposé par le conseiller René Friolet et appuyé par la conseillère Nancy Doiron que la somme de 1 525 501\$ soit le budget de fonctionnement de la municipalité de Bas-Caraquet et que le somme de 1 156 766\$ soit le mandat du gouvernement local pour l'année 2022. Et que le taux d'imposition soit 1.4495

Le conseil ordonne et prescrit que le mandat soit prélevé par le (la) ministre de l'Environnement et Gouvernement locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposable en vertu de la Loi sur l'évaluation et se trouvent dans le territoire du gouvernement local de Bas-Caraquet

Adoptée à l'unanimité

Adoption du budget du service d'eau et d'égouts

2021-11-73

Il est proposé par la conseillère Nadine Gionet et appuyé par la conseillère Nicole Hébert qu'en vertu de l'alinéa 117(4) de la Loi sur la gouvernance locale, le budget total de fonctionnement du service d'eau et d'égouts pour la prochaine année comprendra des revenus de 566 445\$ et des dépenses de 566 445\$. Les taux de 2,50\$ du pied linéaire pour l'égout, l'aqueduc à 170\$ l'unité et les usines à poissons avec compteurs à 2,75\$ du 1000 gallon soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

12. Ajournement

Le conseiller René Friolet propose l'ajournement et la séance est levée à 8h05 .

Roger C. Chiasson

Dave Cowan

Note : Aucune note spéciale, pour la réunion du mois de novembre.